

Le marché du travail en 2021 : l'emploi s'est très fortement redressé

Fin 2021, 29,5 millions de personnes sont en emploi en France, dont 26,4 millions de salariés. L'emploi a rebondi de 965 000 après avoir baissé de 175 000 pendant la première année de crise sanitaire. Il dépasse ainsi nettement son niveau d'avant-crise, de fin 2019. La proportion de personnes travaillant à temps partiel a continué de diminuer, et celle des personnes en sous-emploi s'est nettement repliée. Le niveau de qualification des emplois a de nouveau augmenté, tandis que la part des emplois à durée limitée a rebondi.

Conséquences du rebond de l'emploi, en 2021, le chômage et son halo ont diminué de concert, de 0,8 point au total : 10,4 % des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler en 2021, soit le plus bas niveau depuis 2011.

Le taux d'activité a aussi renoué avec une croissance interrompue en 2019 et atteint en 2021 son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975), augmentant pour toutes les tranches d'âge.

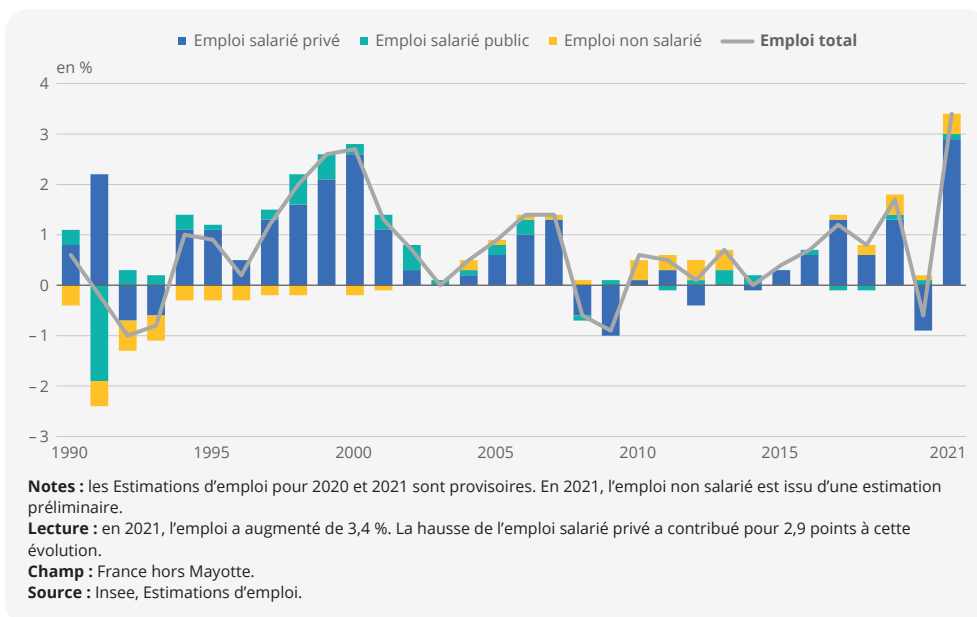
En 2021, le salaire moyen par tête a nettement rebondi dans le privé, dépassant même en fin d'année sa trajectoire d'avant-crise sanitaire, et a continué d'augmenter dans le public. En termes réels, ces hausses sont toutefois largement atténuées par le regain d'inflation depuis l'automne 2021. Le coût du travail horaire a quant à lui quasiment stagné en 2021, contrecoup d'une forte accélération en 2020.

Fin 2021, 29,5 millions de personnes sont en **emploi** en France¹, dont 26,4 millions de salariés et 3,1 millions de non-salariés. Entre fin 2020 et fin 2021, l'emploi a augmenté de 965 000 (soit + 3,4 %), après avoir baissé de 175 000 entre fin 2019 et fin 2020 lors de la première année de crise sanitaire ► **figure 1**. Il dépasse ainsi nettement son niveau d'avant-crise, de fin 2019. Pendant ces deux années, l'emploi a nettement mieux résisté que l'activité. Le recours très large à l'activité partielle a notamment permis aux employeurs de conserver leur main-d'œuvre pendant les périodes de fortes restrictions d'activité (confinements et fermetures ciblées, notamment dans l'hébergement-restauration), au prix de baisses de la durée effective et de la productivité apparente du travail par tête. En effet, suivant les préconisations du Bureau international du travail (BIT), les personnes temporairement absentes de leur poste, au chômage partiel ou en arrêt maladie notamment, sont bien comptabilisées comme en emploi. Fin 2021, la productivité apparente par personne reste sous son niveau d'avant-crise : en plus d'un niveau d'activité partielle encore supérieur à l'avant-crise, la situation sanitaire a contribué à augmenter les absences pour arrêt maladie (y compris garde d'enfant), pesant sur la durée travaillée par salarié et la productivité.

Le rebond de l'emploi total provient de l'emploi salarié (+ 855 000 emplois, après - 217 000 en 2020), particulièrement dans le privé (+ 839 000 emplois après - 256 000), alors que l'emploi public a légèrement ralenti (+ 16 000 emplois après + 40 000). Au total, 638 000 emplois salariés ont été créés en deux ans, soit + 2,5 %, un rythme proche des années précédant la crise. En 2021, le rebond de l'emploi salarié concerne surtout les secteurs qui avaient été les plus touchés par les restrictions d'activité et s'est essentiellement concentré à la fin du printemps, lorsque ces restrictions se sont nettement allégées. Près des trois quarts des gains nets d'emploi salarié en moyenne sur l'année se concentrent ainsi dans l'hébergement-restauration (+ 157 000 emplois, après - 129 000 en 2020), le commerce (+ 128 000 emplois après - 3 000), les services aux ménages (+ 91 000 emplois après - 59 000, ce secteur comprenant notamment les activités culturelles) et les services aux entreprises (+ 230 000 emplois après - 62 000). Au sein de ce dernier secteur, l'emploi intérimaire s'était le plus rapidement ajusté à la crise sanitaire, avec des pertes historiques au printemps 2020, mais il a augmenté sans interruption ensuite pour retrouver son niveau d'avant-crise fin 2021. Le taux de recours à l'intérim des seuls secteurs marchands non agricoles s'est ainsi effondré au premier trimestre 2020, passant de 4,4 % fin 2019 à 2,8 % en mars 2020, puis s'est redressé jusqu'à 4,5 % fin 2021.

¹ Les données pour la France sont estimées hors Mayotte.

► 1. Évolution de l'emploi et de ses principales composantes



Fin 2021, 2,3 millions d'emplois bénéficient d'une aide publique (**contrats aidés**, alternance, aide à la création ou à la reprise d'entreprise et autres dispositifs hors allègements généraux et dispositifs sectoriels), soit une hausse de 7 % sur un an ► **encadré 1**. Cette augmentation est principalement portée par l'apprentissage et les contrats aidés, tous deux soutenus par des mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face à la crise.

En 2021, l'emploi salarié a rebondi sur l'ensemble du territoire. Il dépasse son niveau de fin 2019 dans toutes les régions. Le rebond reste plus modéré qu'en moyenne nationale (+ 2,5 % sur deux ans) en Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,7 %) et en Île-de-France (+ 1,3 %). Dans ces deux régions, la reprise de l'activité d'hébergement-restauration est en particulier plus limitée qu'ailleurs.

Enfin, d'après des estimations préliminaires, l'emploi non salarié aurait continué d'augmenter en 2021 (+ 110 000), après déjà sept années de hausses consécutives. Le nombre de micro-entrepreneurs, porté depuis 2018 par le doublement du plafond du chiffre d'affaires et en 2020 par les circonstances particulières de la crise sanitaire (essor des livraisons à domicile), a notamment de nouveau fortement augmenté en 2021.

En 2021, la part des emplois à durée limitée s'est redressée

En moyenne en 2021, 74,0 % des personnes en emploi sont, selon l'enquête Emploi, salariées en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires ► **figure 2** ; les autres salariés sont en contrat à durée déterminée (CDD ; 7,7 % de l'emploi), en intérim (2,0 %) ou en alternance ou en stage (2,9 %).

Depuis son pic en 2004, la part dans l'emploi total des salariés en emploi à durée indéterminée a suivi une tendance à la baisse, si bien qu'en 2017, elle était à son plus bas niveau depuis 1982, première mesure disponible. Cette baisse est cependant d'ampleur limitée (- 1,6 point de 1982 à 2017) au regard de la très forte baisse de la part de ces contrats dans les flux de main-d'œuvre, au profit des embauches en contrat à durée limitée (CDD, intérim). En contrepartie de la baisse de l'emploi à durée indéterminée depuis 2004, la part de l'emploi à durée limitée, de l'alternance et des stages a continué d'augmenter, de même que l'emploi indépendant.

► Encadré 1 - Les emplois aidés ont augmenté de 7 % en 2021

Fin 2021, 2,3 millions d'emplois bénéficient d'une aide publique (contrats aidés, alternance, aide à la création ou à la reprise d'entreprise et autres dispositifs hors allègements généraux et dispositifs sectoriels), soit une hausse de 7 % sur un an. Cette augmentation est principalement portée par l'apprentissage et les contrats aidés, tous deux soutenus par des mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face à la crise.

Parmi les personnes occupant un emploi bénéficiant d'une aide publique, 285 000 sont en contrat aidé fin 2021 (soit 12 % de l'ensemble des emplois aidés), dont la moitié dans une structure d'insertion par l'activité économique (IAE). Le nombre de bénéficiaires en IAE a augmenté de 5 % en 2021, une hausse portée par le plan de relance pour l'inclusion initié cette année-là. Le nombre de bénéficiaires en contrat aidé dans le secteur marchand, *via* les contrats uniques d'insertion-contrats initiative emploi (CUI-CIE) et, dans le secteur non marchand, avec les parcours emploi compétences (PEC), a quant à lui doublé en 2021 : ils ont été notamment mobilisés en faveur des jeunes pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Le nombre de personnes en alternance atteint 1,0 million fin 2021 (44 % des emplois aidés), soit 23 % de plus qu'en 2020. La baisse du nombre de personnes en contrat de professionnalisation (- 18 %) est plus que compensée par la dynamique de l'apprentissage (+ 33 % en un an). La réforme de l'apprentissage portée par la loi « Avenir professionnel » de 2018, ainsi que l'aide exceptionnelle pour l'embauche en apprentissage mise en place mi-2020, expliquent cette dynamique de l'apprentissage depuis 2019.

Enfin, le nombre de bénéficiaires d'autres emplois aidés atteint 1,0 million fin 2021 (43 % des emplois aidés), pour l'essentiel au titre de l'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise (Acre¹, 740 000 personnes) et de l'aide à l'embauche des jeunes (AEJ², 198 000 personnes). Le nombre de personnes couvertes par l'ensemble de ces autres dispositifs a baissé de 12 % sur un an, en raison des restrictions des conditions d'accès à l'Acre à compter de 2020, après un élargissement temporaire en 2019, et avec la fin de l'AEJ en juin 2021. Généralisés début 2020 à l'ensemble du territoire, les emplois francs ont continué de monter en charge ; fin 2021, 47 000 personnes en bénéficient, soit 43 % de plus que fin 2020.

Autrices :

Claire-Lise Dubost (Dares)

Audrey Farges (Dares)

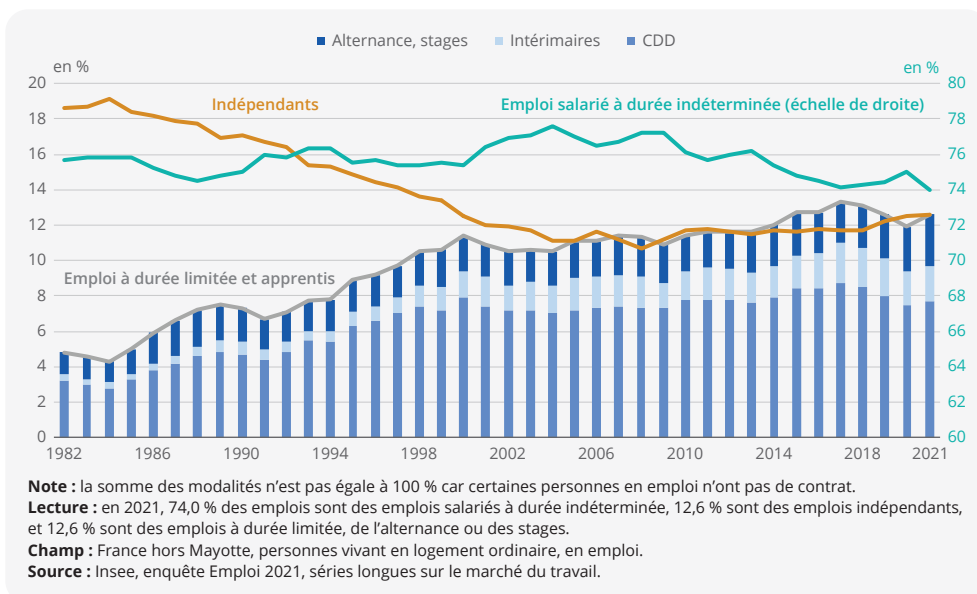
¹ En raison d'une amélioration de la méthode de mesure du nombre de bénéficiaires de l'Acre, celui-ci a été fortement revu à la hausse et n'est pas comparable avec les chiffres des éditions précédentes.

² L'AEJ est incluse dans le périmètre des emplois aidés, ce qui n'était pas le cas dans l'édition précédente.

En 2021, après trois années de repli, accentué en 2020 par la crise sanitaire, la part de personnes en emploi à durée limitée, en alternance ou en stage s'est redressée (+ 0,7 point, pour atteindre 12,6 %). Elle demeure toutefois inférieure à son pic de 2017 (13,3 %). La part d'indépendants a continué d'augmenter. En contrepartie, la part de personnes en emploi salarié à durée indéterminée a baissé de 1,0 point, presque à son niveau de 2017.

En 2021, parmi l'ensemble des emplois, 21,6 % sont des postes de cadres et 24,7 % de professions intermédiaires ; 26,2 % sont des postes d'employés et 19,1 % d'ouvriers ; enfin 6,5 % sont des emplois d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,5 % d'agriculteurs. En tendance, le niveau de qualification moyen a augmenté : ainsi en 2021, pour la troisième année consécutive, la part des cadres dans l'emploi total dépasse celle des ouvriers ; au début des années 1980, les ouvriers étaient presque quatre fois plus nombreux que les cadres.

► 2. Composition de l'emploi



Après une forte hausse en 2020, le sous-emploi s'est replié en 2021

En 2021, 5,0 millions de personnes sont à temps partiel, soit 18,0 % des personnes en emploi. Cette part a diminué de 0,2 point par rapport à 2020, portant à 1,7 point la baisse depuis 2014, après une hausse de 2,0 points entre 2008 et 2014.

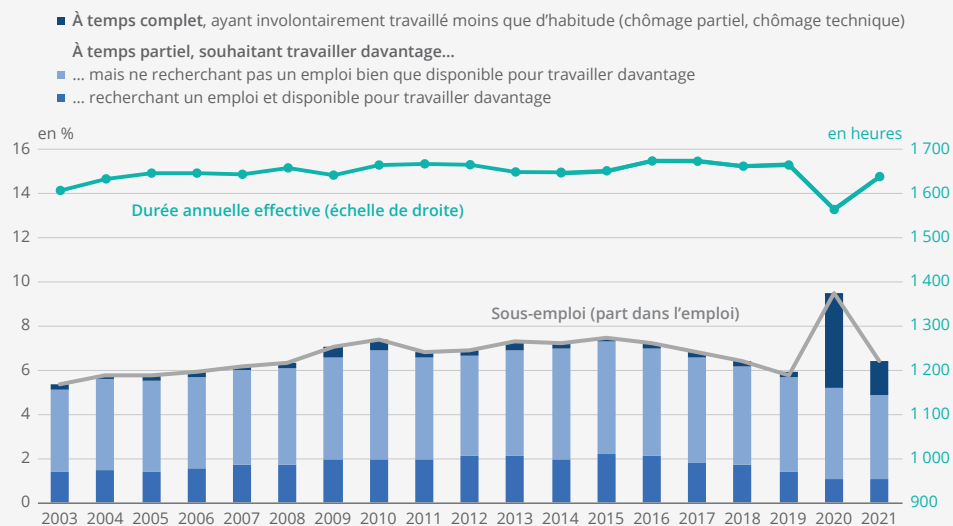
En moyenne en 2021, 1,8 million de personnes sont en situation de **sous-emploi**, soit 6,4 % des personnes en emploi. Le sous-emploi inclut des personnes à temps partiel, souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire et recherchant un emploi (composante 1) ou n'en recherchant pas (composante 2), mais aussi des personnes se déclarant au chômage partiel ou technique² (composante 3).

Jusqu'en 2019, les deux premières composantes étaient très largement majoritaires, notamment la deuxième. En 2020, sous l'effet de la crise sanitaire, le chômage partiel ou technique a bondi et la part du sous-emploi dans l'emploi a atteint un niveau inédit (9,5 %) ► **figure 3**. En 2021, le chômage partiel ou technique a reflué en cours d'année mais reste en moyenne bien supérieur à l'avant-crise, la situation sanitaire ayant conduit à restreindre de nouveau certaines activités, en particulier en début d'année dans l'hébergement-restauration. Dès lors, la part du sous-emploi dans l'emploi s'est repliée en 2021 (de 3,1 points) mais reste supérieure à son niveau d'avant-crise (de 0,6 point).

En 2020, le nombre moyen d'heures travaillées par salarié à temps complet avait chuté de 6,1 %, la crise sanitaire ayant contraint nombre de secteurs d'activité à recourir massivement au chômage partiel ou technique ; en particulier les périodes de confinement ont conduit nombre de personnes en emploi à peu ou pas travailler [Renne, 2021]. En 2021 avec l'allègement progressif des restrictions d'activité, la durée effective s'est redressée, de 4,8 %, sans retrouver son niveau de 2019, notamment car la crise sanitaire a continué de peser sur les arrêts maladie ► **figure 4**. Par ailleurs, en 2021, en moyenne chaque semaine, un salarié sur cinq ayant travaillé au moins une heure a télétravaillé [Jauneau, 2022].

² Les deux termes de « chômage partiel » et d'« activité partielle » recouvrent le plus souvent le même concept mais les personnes se déclarant au « chômage partiel ou technique » dans l'enquête Emploi ne relèvent pas nécessairement du dispositif d'« activité partielle » proprement dit (par exemple des fonctionnaires).

► 3. Sous-emploi et durée annuelle effective du travail à temps complet

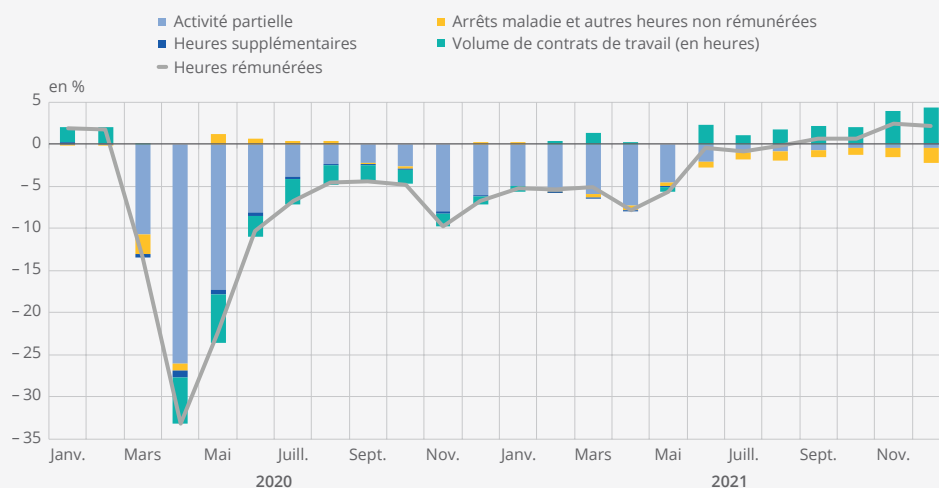


Lecture : en 2021, la durée annuelle effective du travail à temps complet est de 1 638 heures ; 6,4 % des personnes en emploi sont en sous-emploi.

Champ : pour le sous-emploi, France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus et en emploi. Pour la durée annuelle effective, France métropolitaine jusqu'en 2014 et France hors Mayotte à partir de 2014, ensemble des salariés à temps complet, âgés de 15 ans ou plus à la date de l'enquête.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail.

► 4. Évolution sur un an du volume de travail rémunéré et contributions à cette évolution



Lecture : en juillet 2020, le volume d'heures rémunérées diminue de 6,8 % sur un an. Le volume de contrats de travail contribue pour 3,1 points à cette baisse.

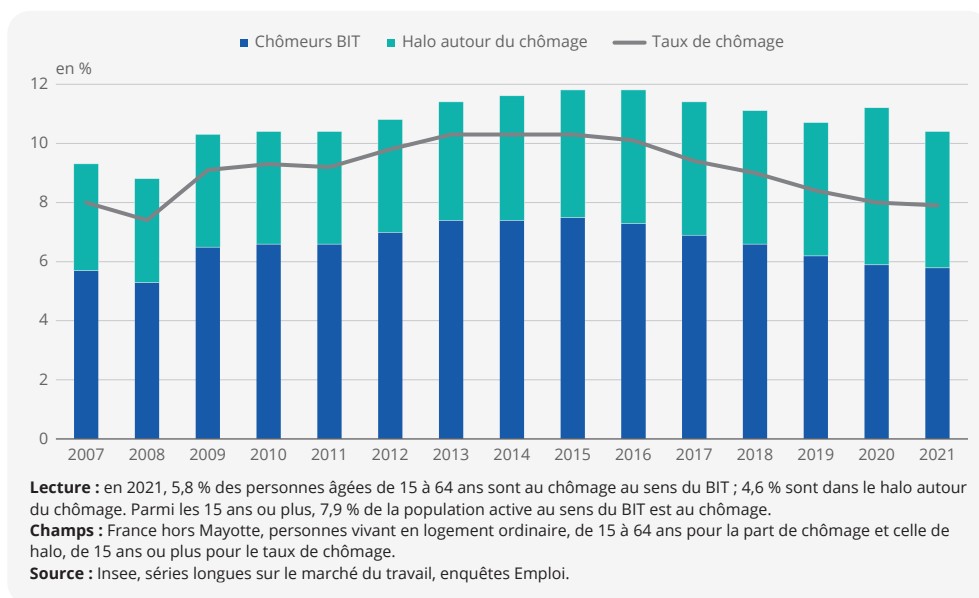
Champ : France hors Mayotte, établissements du privé hors agriculteurs et particuliers-employeurs.

Source : Insee, déclarations sociales nominatives (DSN), traitements provisoires.

En 2021, le chômage a de nouveau reculé et le halo autour du chômage s'est replié

En moyenne sur l'année 2021, 2,4 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Au total, en 2021, le taux de chômage a faiblement reculé (-0,1 point), s'établissant à 7,9 % de la **population active** et à 5,8 % de l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans ► **figure 5**.

► 5. Chômage et halo autour du chômage en part de la population



Cette légère diminution du taux de chômage en 2021 fait suite à quatre années de baisse entre 2016 et 2019 (-0,5 point en moyenne par an), puis à un recul en trompe-l'œil en 2020 (-0,4 point). Malgré le repli de l'emploi imputable à la crise sanitaire en 2020, les démarches de recherche d'emploi avaient été limitées et la disponibilité pour travailler réduite sous l'effet des restrictions d'activité, surtout pendant le premier confinement. Une part importante de personnes qui auraient été considérées comme **chômeuses au sens du BIT** ont alors basculé au printemps 2020 dans le **halo autour du chômage**, dont la part a nettement augmenté (+0,8 point en moyenne sur l'année 2020). Le halo autour du chômage comptabilise en effet les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne vérifient pas tous les critères pour être comptabilisées comme au chômage au sens du BIT, soit qu'elles ne recherchent pas d'emploi, soit qu'elles ne soient pas disponibles pour travailler. Par contrecoup en 2021, la part des personnes dans le halo autour du chômage a baissé de 0,7 point en moyenne, pour s'établir à 4,6 % des 15-64 ans.

Au total, en cumulant chômage et halo autour du chômage, la part des personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler avait augmenté en 2020 de 0,5 point et a diminué de 0,8 point en 2021, à 10,4 %, sous l'effet du rebond des créations d'emploi. Cette part se situe à son plus bas niveau depuis 2011.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a reculé

Les **demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle emploi ne correspondent qu'en partie aux chômeurs au sens du BIT : si certains sont chômeurs au sens du BIT, d'autres sont dans le halo autour du chômage, d'autres encore peuvent être en emploi ou être inactifs au sens du BIT (hors halo). En moyenne, en 2021, 6,4 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, toutes catégories confondues (de A à E),

dont 5,7 millions sont tenues de chercher un emploi (catégories A, B et C), et parmi elles, 3,4 millions n'ont exercé aucune activité en moyenne au cours du mois (catégorie A).

En moyenne, en 2021, le nombre de demandeurs d'emplois en catégories A, B et C a diminué de 108 000, restant encore au-dessus du niveau de 2019 (de 33 000) après une forte hausse la première année de crise sanitaire. Parmi eux, le nombre de personnes en catégorie A n'ayant pas travaillé dans le mois a reculé de 325 000, revenant sous son niveau de 2019 (de 6 000). L'écart avec le nombre de chômeurs au sens du BIT, qui a atteint 1,6 million en moyenne en 2020, est revenu à un ampleur proche de celle de 2019 (1,2 million). À l'inverse, le nombre de personnes en catégories B (en activité réduite courte) et surtout C (en activité réduite longue) a augmenté de 217 000 après une chute de 176 000, ce qui reflète le rebond des emplois à durée limitée.

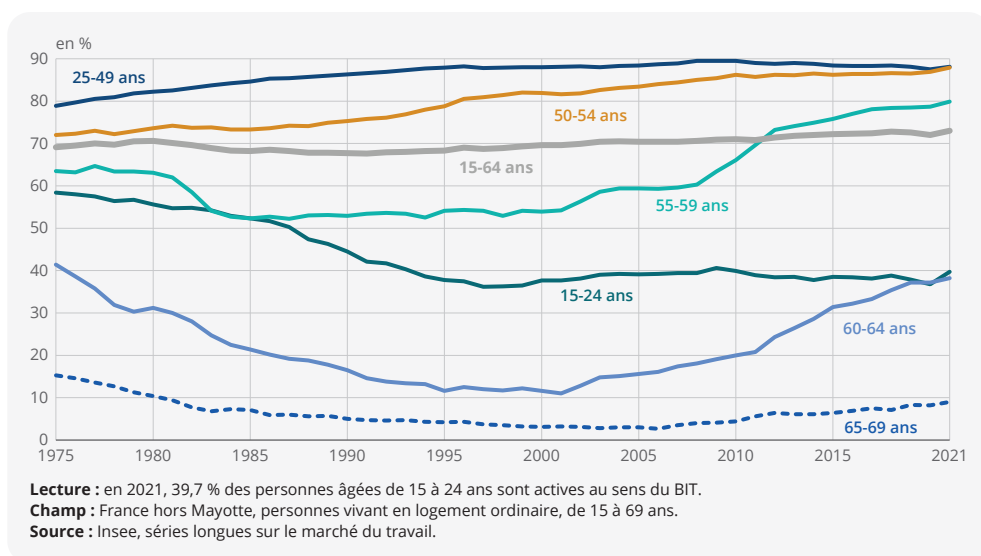
En 2021, le taux d'activité est au plus haut depuis 1975

En moyenne en 2021, 30,1 millions de personnes de 15 à 64 ans sont, selon l'enquête Emploi, actives au sens du BIT, qu'elles soient en emploi ou au chômage. Elles représentent 73,0 % de cette classe d'âge. Après avoir reculé en 2020 en raison de la crise sanitaire, ce taux d'activité a augmenté de 1,0 point, corollaire de la hausse de l'emploi et du recul du halo autour du chômage. Il atteint son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975) ► **figure 6**.

Le taux d'activité des moins de 25 ans atteint 39,7 % en 2021, son plus haut niveau depuis 2010. La crise sanitaire avait pourtant particulièrement affecté l'emploi des jeunes *via* un net recul des embauches et le non-renouvellement de contrats à durée limitée (CDD ou intérim) ; mais en 2021, leur taux d'activité a bénéficié d'un fort rebond de l'emploi, en premier lieu dans l'alternance, et il atteint un niveau supérieur de 1,8 point à celui de 2019.

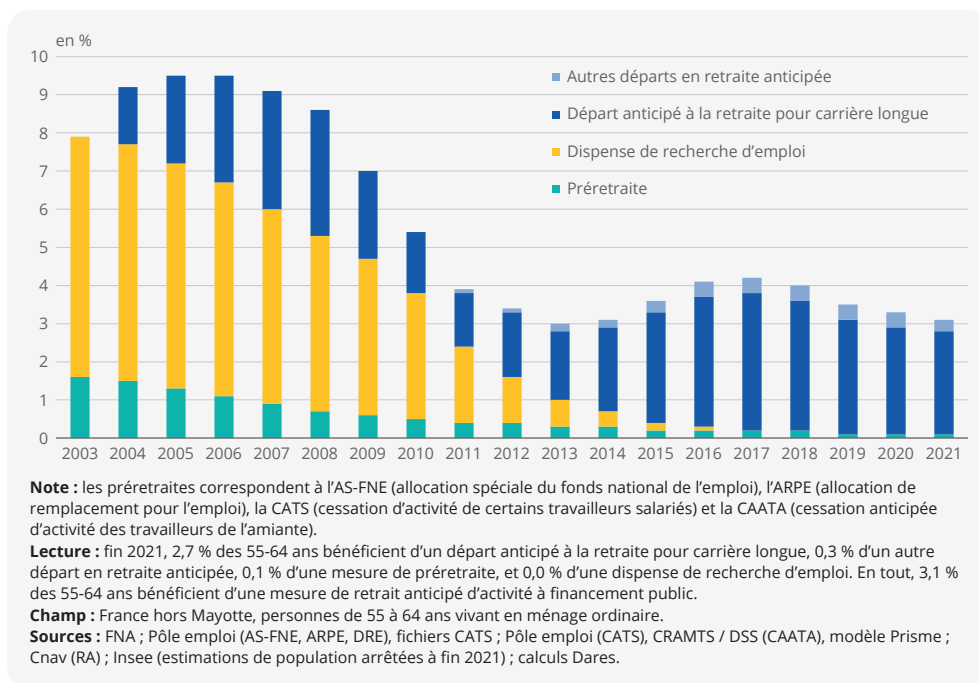
En 2021, le taux d'activité des seniors a de nouveau progressé : il atteint 69,3 % pour les 50-64 ans, soit 1,0 point de plus qu'en 2020 et 15,7 points de plus qu'en 2000. Les seniors ont plus d'ancienneté dans leur emploi et occupent plus fréquemment des emplois à durée indéterminée : ils ont été relativement épargnés sur le marché du travail lors de la crise sanitaire. Leur taux d'activité a donc résisté, poursuivant la tendance haussière entre 2008 et 2019 (+ 11,4 points), qui s'explique notamment par les mesures publiques visant à reculer l'âge de départ à la retraite. Le taux d'activité des 65-69 ans, qui a plus que doublé depuis 2007 pour atteindre 8,3 % en 2019, a également résisté en 2020 (- 0,1 point) puis renoué avec la croissance en 2021, le portant à 9,0 %.

► 6. Taux d'activité selon l'âge



Fin 2021, 3,1 % des 55-64 ans bénéficient d'une mesure de retrait anticipé d'activité à financement public, contre 3,3 % un an plus tôt ► **figure 7**. Il s'agit désormais quasi exclusivement de mesures liées aux possibilités de départ anticipé à la retraite, principalement pour carrière longue, et dans une bien moindre mesure pour handicap ou pénibilité. Les départs à la retraite pour carrière longue se sont toutefois repliés progressivement depuis 2017 (- 0,9 point entre fin 2017 et fin 2021), du fait notamment de la baisse du nombre de personnes susceptibles d'en bénéficier, en raison d'entrées dans la vie active de plus en plus tardives des générations concernées.

► 7. Part des mesures de retrait anticipé d'activité à financement public entre 55 et 64 ans



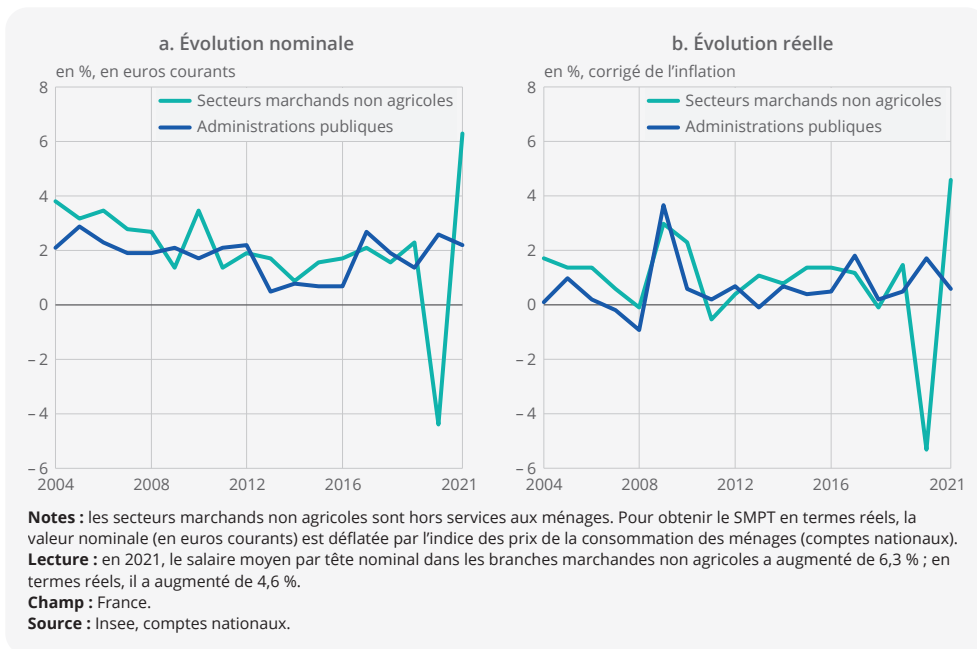
En 2021, le salaire moyen par tête a rebondi dans le privé et augmenté dans le public, mais l'inflation a ressurgi

En 2021, le Smic brut a été revalorisé de 1,0 % en janvier, puis de 2,2 % en octobre, en application du mécanisme d'indexation anticipée en cas de forte inflation.

En 2020, dans le secteur privé (secteurs marchands non agricoles), le **salaire moyen par tête (SMPT)** nominal avait chuté de 4,4 % en raison du recours au chômage partiel qui, pendant la crise sanitaire, a permis de préserver de nombreux emplois et dont les indemnités versées se sont en grande partie substituées aux salaires [Frel-Cazenave, Guggemos, 2021]. En 2021, le salaire moyen par tête nominal a rebondi de 6,3 % en moyenne annuelle ► **figure 8**, si bien qu'à la fin de l'année, il dépasse sa trajectoire d'avant-crise : outre l'effet d'un moindre recours au chômage partiel en moyenne sur l'année, il a été porté par les revalorisations du Smic et par l'accroissement des versements de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa).

Le rebond est cependant limité à 4,6 % en termes réels (c'est-à-dire une fois ôtée la hausse des prix), compte tenu d'un net regain d'inflation qui érode le pouvoir d'achat des salaires depuis l'automne 2021.

► 8. Évolutions nominales et réelles du salaire moyen par tête



Dans les administrations publiques (APU), le salaire moyen par tête nominal a progressé de 2,2 % en 2021, après + 2,6 % en 2020. Il a été notamment dynamisé par les versements de primes exceptionnelles aux agents mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et par les revalorisations dans la fonction publique hospitalière prévues par les accords du Ségur de la santé. En termes réels, les salaires ont progressé plus modérément dans les APU en moyenne sur l'année en 2021 (+ 0,6 %).

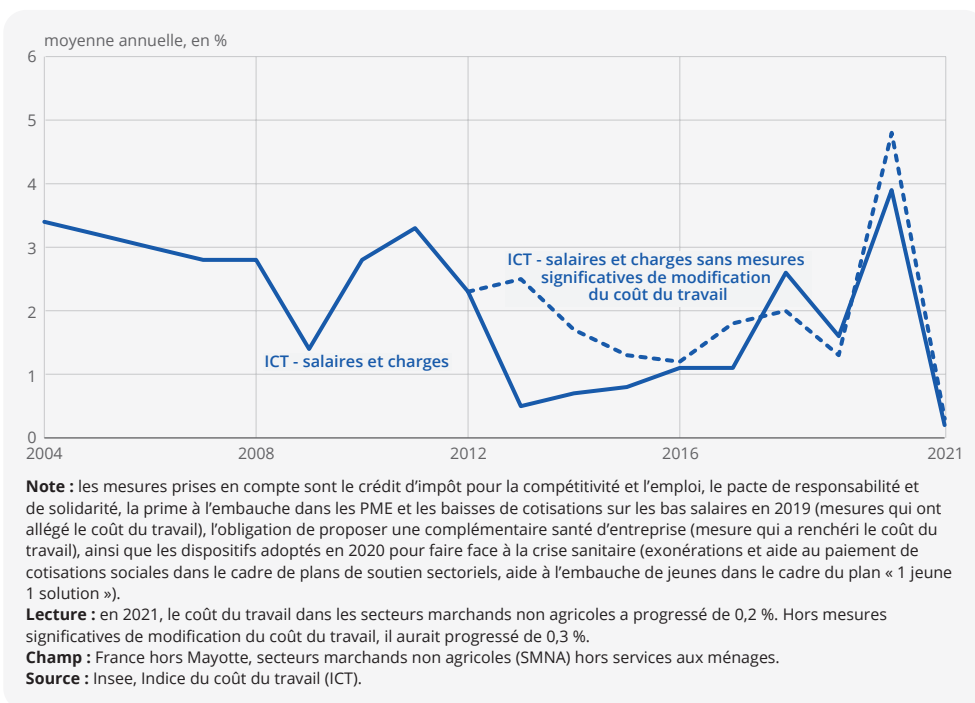
L'indice du coût du travail horaire a quasi stagné en 2021 après avoir accéléré en 2020

De 2012 à 2019, le **coût horaire du travail** a fluctué avec une progression comprise entre + 0,5 % et + 2,6 % en moyenne par an ► **figure 9**. En 2020, il a nettement accéléré (+ 3,9 %), avant de presque stagner en 2021 (+ 0,2 %).

Les évolutions depuis le début de la crise sanitaire recouvrent une forte variabilité infra-annuelle qui dépend de l'intensité du recours au dispositif de chômage partiel. En substituant des indemnisations à une partie des salaires, le recours à ce dispositif s'est en effet traduit par une réduction des salaires versés, ainsi que du nombre d'heures rémunérées. En 2020, particulièrement lors des confinements du printemps et de l'automne, les heures rémunérées se sont toutefois davantage contractées que les salaires, renchérissant le salaire horaire et donc le coût horaire du travail. Cela traduit principalement un effet de composition : les salariés les plus concernés par le chômage partiel, donc par une baisse de leurs heures rémunérées, sont souvent des ouvriers et des employés, dont les salaires horaires sont les plus faibles [Frel-Cazenave, Guggemos, 2021]. Par contrecoup, en 2021, la baisse du recours au chômage partiel a limité la hausse du coût horaire du travail.

Par ailleurs diverses mesures ont allégé le coût du travail pendant la crise sanitaire. Les plans de soutien sectoriels, assurant des exonérations et une aide au paiement des cotisations sociales pour certaines activités affectées par la crise, ont contribué pour - 0,5 point à l'évolution du coût du travail en 2020, mais, du fait d'un recours moindre, pour + 0,2 point en 2021. La montée en puissance en 2021

► 9. Évolution de l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges dans les branches marchandes non agricoles



du plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020 et prévoyant le versement de primes aux employeurs embauchant de jeunes salariés, a en outre limité l'évolution annuelle du coût du travail en 2020 (pour - 0,1 point) puis en 2021 (pour - 0,3 point). ●

Auteurs :

Département de l'emploi et des revenus d'activité (Insee)

► Définitions

Emploi, contrat aidé, sous-emploi, population active au sens du BIT, chômeurs au sens du BIT, halo autour du chômage, demandeur d'emploi, salaire moyen par tête (SMPT), coût du travail : voir *Glossaire et Sources et méthodes*.

► Pour en savoir plus

- Insee, *Informations Rapides* trimestriels sur le taux de chômage.
- Jauneau Y., Pénicaud É., « Une photographie du marché du travail en 2021 - L'emploi augmente fortement, notamment celui des jeunes », *Insee Première* n° 1896, mars 2022.
- Jauneau Y., « En 2021, en moyenne chaque semaine, un salarié sur cinq a télétravaillé », *Insee Focus* n° 263, mars 2022.
- Renne C., « Le dispositif d'activité partielle a amorti l'impact économique de la crise sanitaire », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2021.
- Frel-Cazenave É., Guggemos F., « Avec le dispositif de chômage partiel, les revenus professionnels des salariés n'ont, en moyenne, pas baissé en 2020 », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2021.